

Contre le terrorisme, un long combat tunisien

PAR PIERRE PUCHOT
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 19 MARS 2015



Les forces de police tunisiennes devant le Parlement. Tunis, 18 mars 2015 © Reuters

3 000 à 4 000 Tunisiens partis en Syrie et en Irak, 500 revenus et 400 arrêtés, tels sont les chiffres communiqués par les autorités tunisiennes, pour évaluer la menace terroriste en Tunisie. Mais le phénomène ne date pas d'hier, pas même de la révolution.

3 000 à 4 000 Tunisiens partis en Syrie et en Irak, 500 revenus et 400 arrêtés, tels sont les chiffres et estimations communiqués par les autorités tunisiennes qui permettent d'évaluer la menace terroriste en Tunisie. En Libye, le premier contingent de djihadistes étrangers est également tunisien, notamment au sein de la branche libyenne de l'État islamique. Si elle compte un groupe de combattants liés à Al-Qaïda au Maghreb islamique, Okba Ibn Nafa, la Tunisie ne possède pas encore d'organisation liée à l'EI.

Et sur le sol tunisien, le phénomène terroriste ne date pas de l'attentat de mardi – qui a fait 21 victimes et constitue le plus lourd bilan pour une attaque terroriste dans l'histoire du pays –, pas même de la révolution, comme on l'entend parfois. Contrairement à l'image que la dictature de l'ancien président Ben Ali tentait de donner du pays, le terrorisme y était également actif, et plusieurs attaques ont eu lieu sous sa présidence.

[[lire_aussi]]

Quelques mois avant sa prise de fonctions, dans la nuit du 2 au 3 août 1987, quatre explosions ont lieu dans quatre hôtels de Sousse et de Monastir, sur la côte touristique. C'est l'époque de la fin de règne d'un Habib Bourguiba fatigué, et qui sera déposé

officiellement pour des raisons médicales par Ben Ali quelques mois plus tard (le 7 novembre). Mais les attaques ne cessent pas pour autant. En février 1995, à Tamerza (sud), un commando du groupe islamique algérien (GIA), après avoir franchi la frontière, égorge sept gardes frontières tunisiens au poste de Sondes. En 2000, à Kasserine, le même groupe algérien se livre à une autre attaque. Le 11 avril 2002, sur l'île de Djerba, une attaque au camion piégé effectué par un kamikaze atteint la synagogue de la Ghriba et entraîne la mort de 19 personnes. À l'hiver 2006-2007 enfin, un groupe baptisé Assad Ibn Al-Fourat parvient à s'infiltrer jusqu'à la ville de Soliman pour y engager le combat avec les forces de l'ordre.



Les forces de police tunisiennes devant le Parlement. Tunis, 18 mars 2015 © Reuters

Depuis 2011 et le départ de Ben Ali ont émergé deux nouvelles structures. Ansar Al-Charia, tout d'abord, a organisé et structuré le mouvement djihadiste et compté plusieurs milliers de membres. Au lendemain de la révolution, à la faveur de la liberté d'expression retrouvée, ils peuvent dans un premier temps militer « au grand air », comme en témoignait un militant djihadiste que nous avons rencontré en Tunisie fin 2014 : « *Il y a trois ans, nous pouvions sortir dans la rue, militer, on passait notre message dans les mosquées, on nous invitait même un peu aussi à la télé. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Presque toutes les mosquées ont été reprises en main, il nous en reste peut-être une dizaine sur toute la Tunisie* » (lire notre précédent article : **La Tunisie est à son tour confrontée au danger djihadiste**).

Aujourd'hui en sommeil faute de cadres – la plupart ont rejoint l'État islamique en Syrie et en Irak, ou sont partis en Libye –, Ansar Al-Charia est presque entièrement démantelée. Mais son essor s'est accompagné d'un retour du terrorisme en Tunisie dès 2013. Outre l'assassinat des opposants politiques

Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi, revendiqués par une vidéo de l'État islamique diffusée fin 2014, deux attentats ont été déjoués en Tunisie le 30 octobre 2013, l'un à Sousse, à environ 140 kilomètres au sud du Tunis, l'autre à Monastir, à 20 kilomètres de Sousse. Deux villes symboles du tourisme tunisien. À Sousse, un homme a tenté d'introduire la bombe qu'il transportait à l'intérieur d'un hôtel, avant qu'elle n'explose sur la plage. Un autre attentat a été déjoué à Monastir, qui abrite le tombeau de Habib Bourguiba, premier président de la Tunisie indépendante.

À partir de 2013, on commence à évoquer l'existence d'un autre groupe, Okba Ibn Nafa, qui serait composé de plusieurs dizaines de combattants, particulièrement actifs dans le mont Chambi (centre-est, près la ville de Kasserine et de la frontière algérienne). L'armée tente alors des mois durant de neutraliser ce groupe terroriste lié à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Le 29 juillet 2013, plusieurs soldats sont retrouvés égorgés. Leurs armes ainsi que leurs uniformes ont été dérobés. Ils occupaient un poste avancé près de la frontière, dans la région de Kasserine. L'armée mène sur place une opération aérienne et terrestre de « *grande ampleur* » pour « *éradiquer* » un groupe armé de « *terroristes* », annonce alors le porte-parole des forces armées tunisiennes, Taoufik Rahmouni. Outre son lien avec Al-Qaïda, Okba Ibn Nafa est soupçonné de compter dans ses rangs des vétérans de la rébellion du nord du Mali.

En dépit de cela, le 16 juillet 2014, deux nouvelles attaques terroristes entraînent la mort de 14 soldats, la perte la plus lourde à être enregistrée par l'armée depuis l'indépendance en 1956. Deux attaques simultanées ont visé deux postes de surveillance de l'armée près de Kasserine, vers 19 h 40, à l'heure de la rupture du jeûne du ramadan. Le ministère a déclaré qu'il s'agissait d'une attaque « à la mitrailleuse et au lance-roquettes » menée par deux groupes distincts. Selon les autorités tunisiennes, des Algériens figurent aussi parmi les « terroristes ». L'assaut a été revendiqué par la brigade Okba Ibn Nafa.

À ce jour, l'armée tunisienne, notoirement sous-équipée et délaissée sous l'ancien président Ben Ali, n'est pas parvenue à venir à bout de ce groupe qui opère toujours depuis le mont Chambi. De fait, l'essor du terrorisme en Tunisie a bénéficié d'un grand désordre dans les services de sécurité, dont le pays paie encore le prix aujourd'hui.

Restructuration anarchique

Secteur clé sous Ben Ali, qui a marginalisé à partir de 2000 la direction du ministère de l'intérieur pour se constituer un service de renseignement dévolu à sa dictature, les services antiterroristes tunisiens étaient alors organisés selon le modèle suivant : de 2001 à 2007, le bureau de renseignement antiterroriste (DPAT pour Direction de prévention antiterroriste) dépendait de la direction de la Sûreté de l'État (équivalent de la DST française). Une organisation réformée en 2007 : après les événements de Soliman en 2006, la DPAT est dotée d'un effectif de 700 personnes et détachée de la Sûreté pour devenir une direction centrale au sein du ministère de l'intérieur.

Jusqu'en 2007, après la fusillade de Soliman, la brigade antiterrorisme (BAT) était seule responsable de l'intervention. Brigade multidisciplinaire (intervention, traitement des explosifs, etc.) dans la lutte antiterroriste, elle dépend de la Direction générale des unités d'intervention. En 2007, elle obtient une augmentation de ses effectifs, puis est soutenue par la création de la BNDNE (Brigade nationale de détection et de neutralisation des explosifs). À cette date, la BNIR (Brigade nationale d'intervention rapide) intègre en son sein les commandos d'intervention qui ne dépendent pas de la BAT. Ensemble, ces trois brigades (BAT, BNDNE, BNIR) donnent alors naissance à la Direction antiterroriste des unités d'intervention, dotée au total d'un effectif de 1 700 personnes, et chargée d'intervenir sur tout le territoire tunisien en cas de situation de crise.

Depuis janvier 2011, la restructuration anarchique du ministère de l'intérieur a considérablement nui à cette organisation en termes d'efficacité. À partir de 2007 et jusqu'à la révolution, le fonctionnement du système antiterroriste tunisien se déroulait selon un mode

opérateur rigoureux : l'information étant traitée par la Direction de la prévention antiterroriste (DPAT), celle-ci pouvait ensuite intervenir elle-même sur le terrain et procéder à des arrestations, ou choisir, selon la nature de la menace, d'alerter la Direction générale de la Sûreté nationale qui, le cas échéant, ordonnait à la Direction antiterroriste des unités d'intervention de mettre au point une opération spéciale.

Au lendemain de la révolution, la restructuration du ministère de l'intérieur a brisé cette « chaîne de commandement », comme l'appellent les militaires, notamment du fait de la dissolution en mars 2011 par le ministre de l'époque, Farhat Rajhi, de la Direction de sûreté de l'État. Le limogeage le même mois des principaux cadres de la DPAT a entraîné un déficit de formation et de compétence, et durablement handicapé la lutte contre le terrorisme en Tunisie en la privant de sa source première : le renseignement, sans lequel tous les moyens mis à disposition des unités d'intervention n'ont pas de sens.

Cette désorganisation a coïncidé avec un ensemble de facteurs qui ont favorisé le développement du phénomène salafiste djihadiste et du terrorisme en Tunisie. En premier lieu, il y eut la libération de milliers de détenus graciés au lendemain du 14 janvier 2011, dont plusieurs étaient emprisonnés pour terrorisme, accusation certes courante sous Ben Ali ; s'est ensuivi le développement, dès le printemps 2011, de groupes djihadistes tels que Ansar Al-Charia, qui regroupe aujourd'hui plusieurs milliers de militants. Sont venus se greffer à cette situation à l'intérieur du pays des éléments contingents : la situation chaotique en Libye, puis au Mali, et conséquemment l'entrée d'armes de guerre dans le territoire tunisien ; plus tard, le retour des Tunisiens de Syrie...

À l'été 2013, le deuxième assassinat politique d'un opposant (Mohamed Brahimi) provoque néanmoins une véritable prise de conscience quant à la nécessité d'accélérer les réformes. Il faudra cependant attendre

le printemps 2014 et l'arrivée du gouvernement de Mehdi Jomaa pour que soit recréée une direction unifiée de l'anti-terrorisme, appelée de leurs vœux par plusieurs cadres du ministère de l'intérieur.

Depuis, les arrestations se sont multipliées, permettant le bon déroulement de l'élection de 2014, mais faisant craindre parfois pour les libertés publiques. Ce fut le cas notamment à Kasserine, où à la fin du mois d'août 2014, deux jeunes femmes de 18 et 24 ans ont trouvé la mort suite à des tirs d'une patrouille de police. La police s'est défendue d'avoir commis une bavure, mais l'affaire a notamment suscité l'ire du ministère allemand des affaires étrangères, une citoyenne tuniso-allemande figurant parmi les victimes. À ce jour, les circonstances du drame n'ont pas été éclaircies.

Véritable serpent de mer de la vie politique tunisienne post-révolution, une nouvelle loi antiterroriste devait en outre venir remplacer celle de Ben Ali datant de 2003 : « *Changer cette loi liberticide, c'était une priorité de l'après révolution*, rappelle Selim Kharrat, analyste politique tunisien. *Mais aucun accord n'est intervenu au moment du vote à l'Assemblée en juillet 2014. Et aujourd'hui, j'ai peur que l'on vote un texte mal ficelé, et peut regardant concernant les libertés publiques.* » Alors que le texte est actuellement examiné par la commission de législation générale de l'Assemblée, plusieurs députés, dont Sayida Ounissi (Ennahda), tentent d'alerter l'opinion publique sur les défauts d'un texte « *trop rigide*, confie-t-elle à Mediapart, *notamment sur les articles qui concernent la surveillance, le secret professionnel, les droits de l'homme ou la détention* ».

Plusieurs syndicats issus du ministère de l'intérieur appellent en outre de leurs vœux le vote d'un texte *ad hoc*, qui criminaliserait « *l'atteinte aux forces de sécurité* ». Faute d'être parvenue à voter une législation antiterroriste dans la foulée du texte constitutionnel en 2014, la Tunisie risque d'affronter à nouveau un temps politique compliqué.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.